

Alain
Bucaille.

A propos de l'évolution de l'idée de travail

Dans l'Antiquité grecque, le travail n'était pas considéré comme action sur la nature pour la transformer ou l'adapter à des fins humaines. Ainsi la culture de la terre était-elle surtout un culte instituant le plus juste des commerces avec les dieux ; l'agriculture avait beau apparaître comme un phénomène social nécessaire (les plus vaillants ne pourraient vivre s'il n'y avait personne pour travailler la terre, écrivait Xénophon dans *L'Économique*), elle n'en portait pas moins essentiellement la marque de la sagesse. En déployant son effort avec règles, en se soumettant à la souffrance du labeur, en renonçant de la sorte à l'« hubris », l'agriculteur pouvait devenir cher aux immortels. Il n'en était pas pour autant un technicien, son mérite se bornant à observer ce que la nature laissait généreusement apparaître comme étant ses secrets. L'opération de l'artisan restait pareillement inscrite dans le cadre de la nature : on croyait alors que « pour tout objet fabriqué, il y avait une sorte de modèle qui s'imposait comme une norme à l'artisan¹ » que l'œuvre de l'artisan était imitation d'une essence. Chaque métier constituait un système clos « à l'intérieur duquel tout est solidairement soumis à la perfection du produit à fabriquer : les instruments, les opérations techniques et jusque dans la nature intime de l'artisan certaines qualités spécifiques qui n'appartiennent qu'à lui² ». Prisonnier de la matière, l'artisan ne l'était pas moins des hommes qui étaient les usagers de ces produits, puisqu'il dépendait d'eux, donc que son activité n'avait pas en elle-même sa propre fin. Tout semblait donc concourir pour nier l'exercice de sa liberté dans le travail. Dans cette perspective, il est bien évident que le lien social ne pouvait s'établir qu'au-delà du métier et qu'on ne saurait juger pour étonnants ni l'affirmation de Platon selon laquelle la pratique d'un métier disqualifierait pour l'exercice d'un pouvoir, ni celle d'Aristote qui prônait le loisir des citoyens « pour faire naître la vertu dans leur âme et pour remplir leurs devoirs civiques », ni, enfin, le fait que le mot de travail n'avait pas de correspondant unique dans la langue grecque de cette époque.

Avec le judaïsme et le christianisme, c'est un tout autre horizon qui se découvre : le travail a désormais ses racines positives en Dieu. Tandis que l'œuvre du Créateur a été un véritable travail — Dieu n'a-t-il pas dû se reposer le septième jour — il s'avère que l'homme, créé à l'image de Dieu, a été créé créateur, qu'il a été placé dans le paradis pour qu'il le travaillât et qu'il le conservât, puis surtout qu'après la Chute, Dieu a condamné l'humanité à travailler durement sur terre, à être prisonnière de la nécessité de la production. L'existence d'une promesse divine fait, en outre, que le temps a un sens, un but, et donc qu'après la grâce de l'intemporel surgissent tout à la fois un temps linéaire, l'impératif catégorique de l'effort pénible et l'espoir d'un salut. Le Dieu de la Genèse a ainsi « précipité le ci-devant bienheureux du paradis dans l'histoire et lui a infligé la souffrance et la peine ; mais il n'a pas interdit au déchu de transformer la terre, de cultiver les champs, de faire pousser le blé ; bien au contraire il met devant la créature l'interminable route de l'avenir pour qu'elle tire de ce pèlerinage, en vue de sa régénération, le meilleur parti possible³. Sans doute le message biblique est-il à certains égards plus complexe, plus nuancé que ne le laisse apparaître la seule lecture de la Genèse. Avertissements et exhortations complémentaires ne font pas défaut. Ainsi, tandis que le commandement est fait à l'homme de ne point convoiter quelque chose qui appartienne à son prochain, le Christ invite l'humanité à ne s'inquiéter ni de sa nourriture ni de ses vêtements : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et toutes ces choses vous seront données par surcroît. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine⁴. » « Aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer et votre récompense sera grande », exhortation du Christ dans l'Évangile de Luc⁵, n'est pas à l'évidence le principe dominant des activités économiques. Parfois même les réserves s'avèrent extrêmement précises : ainsi Dieu recommande-t-il, par l'intermédiaire de Moïse, mesure et

charité dans les opérations financières : « Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu n'exigeras de lui point d'intérêt⁶. » Il est, enfin, des actes qui sont considérés plus estimables que ceux qui ressortissent aux mécanismes d'un monde économique, tel que nous pouvons l'appréhender.

Quelles que soient ces réserves et nuances, le concept de travail n'en existe désormais pas moins ; il est appelé à être une caractéristique essentielle de la vie humaine.

Cette justification générale ne suffit du reste pas à écarter les difficultés dans l'Europe du Haut Moyen Age. Certains métiers y sont interdits ou méprisés, sous l'influence de préjugés qui demeurent vivaces⁷ ou parce qu'il paraît difficile de les exercer sans tomber dans l'un des péchés capitaux dénoncés par l'Eglise ; la luxure est ainsi le motif de la condamnation des aubergistes, jongleurs et taverniers, la cupidité celle des marchands et des hommes de loi, la gourmandise celle du cuisinier. Plus profondément « toute profession qui ne crée pas est jugée mauvaise ou inférieure : il faut comme le paysan créer la moisson ou à tout le moins transformer comme l'artisan la matière première en objet. A défaut de créer, il faut transformer, modifier, améliorer. Dans ce contexte est condamné le marchand, censé ne rien créer⁸ » et soupçonné de vendre du temps au travers de ses pratiques, donc de vendre ce qui n'appartient qu'à Dieu. Dans ce contexte rien d'étonnant à nouveau si les premiers travaux monastiques sont pénitentiels. « C'est parce que le travail manuel est lié à la chute, à la malédiction divine et à la pénitence que les moines doivent donner cet exemple de mortification⁹ sans qu'il soit prêté attention à ce que « le moine qui s'humilie dans le travail élève celui-ci¹⁰ ».

Cette situation se modifie entre le XI^e et le XIII^e siècle. « Une révolution économique et sociale se produit dans l'Occident chrétien dont l'essor urbain est le symbole le plus éclatant et la division du travail l'aspect le plus important. De nouveaux métiers naissent ou se développent — le temps du mépris est révolu. Une révision s'opère dans les attitudes à l'égard des métiers. Le nombre des professions interdites ou déconsidérées décroît, les causes d'excuse à l'exercice de tel ou tel métier, jusqu'alors condamné, se multiplient. Le grand instrument intellectuel de cette révision est la scolastique¹¹. » Méthode de distinction, elle sépare les occupations illicites en soit de celles qui sont condamnables selon les cas, par occasion ; elle accorde à tout critère de bonne intention une place de plus en plus primordiale dans l'élaboration de son jugement : la conscience individuelle émerge dans les mentalités. « Loin de demeurer motif de mépris, le travail devient mérite : la peine prise justifie non seulement l'exercice d'un métier mais le gain qu'il rapporte¹². » Le souci de l'utilité commune se fait jour : en assurant la prospérité de la collectivité, le marchand assure le bien commun au moment même où il œuvre pour son intérêt personnel.

Cette transformation est pleinement vécue au sein de l'Eglise. Tout particulièrement saint Bernard et les moines cisterciens découvrent en travaillant que le travail n'a pas pour seule vertu de conjurer les périls de l'oisiveté ou d'être la condition des pauvres : « Ils ont bâti,

bien que cherchant le Christ dans la pauvreté parce que pour eux la terre était à prendre, parce qu'ils voyaient bien que l'univers visible n'est pas totalement pervers, sinon le fils de Dieu n'eût point daigné y prendre corps, persuadés que la création ne l'a pas fait pour rien surgir du néant et qu'il a besoin des hommes¹³. » Brûler des ronces, assécher les brousses, cela signifie pour eux au moins partiellement « curer, purger l'univers de tous les miasmes dont la puissance insidieuse avait corrompu l'ouvrage divin au long d'une durée jusqu'alors corrosive, régressive, mais que ce travail parvient à convertir elle aussi, à renverser¹⁴. » « *A mener à bien ce labeur, l'homme se doit d'appliquer toutes ses forces. Il resterait sourd à l'appel de Dieu, s'il ne s'ingéniait pas à perfectionner encore les techniques qui décuplent la puissance de ses mains*¹⁵. » « Travailler à Cîteaux n'est plus s'occuper, se fatiguer en pure perte, c'est produire, et le plus qu'on peut, afin de sacrifier davantage¹⁶ » à la gloire de Dieu. Ainsi, le croyant cistercien s'interdit de gaspiller son temps, ce qui serait le plus grand de tous les péchés, puisque chaque heure perdue diminuerait l'importance du concours à la gloire divine ; il demeure un ascète dans la mesure où il ne cherche pas à acquérir des biens matériels. Ce qui semble alors réellement condamnable dans la richesse, c'est sa jouissance, c'est le sentiment qui peut résulter de sa possession : « c'est moins à la possession des biens qu'il faut renoncer qu'à la puissance, à l'orgueil que celle-ci suscite ».

Ce n'est pas sans difficultés ni obstacles que ces changements se produisent. Dans la France de la fin du Moyen Age, deux mépris s'affrontent en particulier : celui des aristocrates envers les laborieux, celui des travailleurs envers les oisifs. Plus profondément « c'est le travail manuel qui constitue la nouvelle frontière de l'estime et du mépris. Les intellectuels — universitaires en tête — se hâtent de se situer du bon côté ».

Ne serait-ce qu'au travers de ces quelques reflets de l'Histoire, il apparaît bien que l'émergence de la notion de travail fut longue et difficile, le fait que le travail soit considéré comme un *fait primordial* est loin d'être une constante des mentalités.

Notes

1. J.-P. Vernant, *Mythe et Pensée chez les Grecs*, tome II, Petite collection Maspéro, p. 34 (1978).

2. *Ibid.*, p. 39.

3. Jankélévitch. *Le Pur et l'Impur*. p. 246, Champs-Flammarion (1978).

4. Evangile de Matthieu, 6, 25-27.

5. Evangile de Luc, 6, 27.

6. Exode, 22, 25.

7. Ainsi les tabous de l'impureté et de la saleté retomberont-ils sur les teinturiers et les cuisiniers, celui du sang sur les bouchers et les chirurgiens.

8. Le Goff, *Pour un autre Moyen Age*, Gallimard, p. 96 (1978).

9. *Ibid.*, p. 119.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 97.

12. *Ibid.*, p. 99.

13. G. Duby : *Saint Bernard - L'Art cistercien*, p. 112, Champs-Flammarion (1979).

14. *Ibid.*, p. 113.

15. *Ibid.*, p. 114.

16. *Ibid.*, p. 118.